



Council of Canadian Academies  
Conseil des académies canadiennes

PLAN D'ENTREPRISE – ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019

À présenter au plus tard le 31 janvier 2018

## TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT .....	3
À PROPOS DU CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES .....	5
PRINCIPES DIRECTEURS .....	7
RÉSULTATS OBTENUS : COMPTE RENDU DU TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LE CAC EN 2017-2018.....	8
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : COMPARAISON ENTRE LES ACTIVITÉS PLANIFIÉES ET LES RÉSULTATS OBTENUS.....	9
DÉTERMINATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES AUXQUELS S'EXPOSE LE CAC.....	19
PLANIFICATION DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019 .....	25
LE PROCHAIN PLAN STRATÉGIQUE DU CAC.....	30
COMMENTAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2017-2018.....	30
COMMENTAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2018-2019.....	31
MOT DE LA FIN .....	33
ANNEXE A : EXIGENCES RELATIVES AU PLAN D'ENTREPRISE .....	34
ANNEXE B : CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	35
ANNEXE C : COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE .....	37
ANNEXE D : PERSONNEL DU CAC.....	39
ANNEXE E : DOCUMENTS FINANCIERS .....	40

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est heureux de présenter son Plan d'entreprise 2017-2018, conformément à l'exigence formulée dans l'entente de financement qui le lie au gouvernement du Canada. Tel que requis, ce document décrit les activités et les réalisations qui ont marqué les trois premiers trimestres de l'année financière 2017-2018 de l'organisme et fait état de l'utilisation des fonds qu'il a reçus en vertu de l'entente de financement. Ce document fournit aussi un aperçu de l'orientation stratégique que prendra le CAC et des activités qu'il mènera en 2018-2019, sous réserve de l'approbation, au plus tard le 31 mars 2018, d'un budget de fonctionnement par le conseil d'administration.

Les réalisations cumulées par le CAC ces dix dernières années confirment qu'il fournit au gouvernement du Canada des évaluations de grande qualité, crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes, qui exercent une influence réelle en éclairant les politiques publiques relevant de nombreux domaines de responsabilité gouvernementale.

Au cours de la dernière année financière, le CAC a répondu à un nombre croissant de demandes d'évaluations présentées par des commanditaires fédéraux, a continué de développer des relations avec plusieurs commanditaires potentiels et a renforcé sa relation avec ses académies membres : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Le CAC amorce en ce moment la quatrième année de son actuelle entente de financement, en vertu de laquelle il fournit des évaluations fiables destinées à éclairer les décisions politiques au Canada, et est déterminé à continuer d'améliorer son service.

En ce qui concerne ses activités, deux évaluations ont été publiées par le CAC en 2017-2018 dans le cadre de l'entente de contribution conclue avec ISDE : *Favoriser la mobilité des aînés canadiens* (décembre 2017); et *L'état de la science et de la technologie et de la recherche-développement industrielle au Canada* (mars 2018).

Quatre évaluations ont été entreprises ou ont poursuivi leur cours en 2017-2018 :

- *Le maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones*
- *L'état des connaissances et des pratiques relatives aux approches de gestion intégrée des ressources naturelles au Canada*
- *Expériences d'apprentissage offertes par les écoles de gestion au Canada*
- *Les incidences socioéconomiques potentielles de la résistance aux antimicrobiens au Canada*

Deux autres évaluations entreprises en dehors de l'entente de contribution ont été publiées : *La valeur du transport maritime commercial pour le Canada* (mai 2017); et *Politique scientifique : Considérations pour les gouvernements infranationaux* (avril 2017). Fait important à souligner, le CAC a entrepris une évaluation pour Santé Canada et Justice Canada sur trois types de demandes d'aide médicale à mourir (AMM) : les demandes faites par des mineurs matures, les demandes anticipées et les demandes se rapportant à des situations où la maladie mentale est le seul problème de santé sous-jacent. Cette évaluation est réalisée en vertu d'une entente de contribution distincte conclue avec Santé Canada et Justice Canada.

Considérant l'intérêt croissant que suscitent ses évaluations ainsi que la nécessité d'améliorer l'accès à l'information et la capacité de mobilisation du savoir, le CAC a demandé une prolongation de 5 ans de son entente de contribution avec ISDE et jusqu'à 43 millions de dollars sur 7 ans en nouveaux fonds pour qu'il

puisse maintenir sa capacité d'aider le gouvernement du Canada à tenir son engagement à fonder ses décisions politiques sur des données probantes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'meslin'.

Eric M. Meslin, Ph. D., MACSS  
Président-directeur général

## À PROPOS DU CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Le gouvernement fédéral a commencé à financer le CAC en 2005 en s'engageant à lui verser une somme de 30 millions de dollars sur 10 ans en échange d'évaluations indépendantes, faisant autorité et fondées sur des données probantes des éléments scientifiques qui sous-tendent les enjeux d'intérêt public actuels et futurs.

En 2015, le CAC a obtenu 15 millions de dollars sur 5 ans en nouveaux fonds, une indication que l'organisme a su gérer de manière responsable l'investissement du gouvernement du Canada et que le gouvernement était justifié de continuer de soutenir l'organisme par le biais de l'entente de contribution avec ISDE.

Le texte ci-dessous était inclus dans la demande budgétaire que le CAC a présentée au gouvernement pour l'année financière 2018. Il reflète une vision mise à jour pour plaider en faveur du financement du CAC. Il servira à orienter les réflexions actuelles et futures.

Réunir les experts. Le CAC peut faire appel aux experts canadiens (et du monde entier) des sciences de la santé, des sciences naturelles, du génie, des arts, des sciences humaines et des sciences sociales pour participer à ses comités d'experts. Jusqu'à maintenant, le CAC a reçu l'aide de plus de 1 000 experts du milieu universitaire, de l'industrie ainsi que des secteurs public et à but non lucratif, lesquels ont consacré bénévolement de leur temps à ses études. Ce travail équivaldrait au bas mot à plus de 17 millions de dollars, selon les estimations. Peu d'organismes sont capables d'attirer une telle somme d'expertise sans échange de rémunération. Pour ce faire, le CAC a profité du large savoir et de la vaste expérience accumulés par ses académies membres fondatrices : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

Processus rigoureux. Le processus d'évaluation du CAC, continuellement amélioré au cours des dix dernières années, explique en grande partie pourquoi des ministres, sous-ministres et autres hauts dirigeants lui confient la réalisation d'évaluations. Ce processus exige, de la part d'un effectif hautement qualifié de chercheurs, d'administrateurs et de spécialistes des communications, une sélection minutieuse des membres et présidents des comités d'experts ainsi que la coordination d'une logistique efficace de mise en œuvre des réunions des comités, du processus d'examen par des pairs et du travail de publication, de traduction et de diffusion des évaluations. L'ensemble de ce processus d'évaluation est surveillé par un conseil d'administration, qui s'appuie sur les conseils d'un comité consultatif scientifique respecté et faisant autorité, et est administré par une équipe de haute direction pilotée par un président-directeur général.

Mettre à profit l'expertise. En tant qu'organisme individuel, le CAC fournit aux commanditaires qui font appel à ses services des évaluations de grande qualité. Mais lorsqu'il est réuni à d'autres éléments de l'écosystème canadien des sciences et de la recherche, notamment dans le cadre d'une structure organisée, il peut servir de levier important, en association avec la Conseillère scientifique en chef (et d'autres agents scientifiques ministériels de haut rang), le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (ou sa prochaine itération), les sous-ministres champions, les académies membres, les conseils subventionnaires, les tables sectorielles de stratégies économiques, et d'autres.

## Académies membres

Les membres fondateurs du Conseil des académies canadiennes nomment des représentants au conseil d'administration du CAC, sont représentés au sein de son comité consultatif scientifique et offrent des recommandations pour le choix des membres et présidents des comités d'experts ainsi que des pairs examinateurs des évaluations.

**La Société royale du Canada (SRC)** Fondée en 1882, la Société royale du Canada (SRC) comprend l'Académie des arts, l'Académie des lettres et l'Académie des sciences, ainsi que le tout premier organisme canadien de reconnaissance multidisciplinaire des chefs de file de la nouvelle génération d'intellectuels canadiens, le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science. La SRC a pour mission de reconnaître l'excellence dans le savoir, la recherche et les arts, de conseiller les gouvernements et les organismes ainsi que de promouvoir une culture du savoir et de l'innovation au Canada et en partenariat avec d'autres académies nationales dans le monde. Le président actuel de la SRC, Chad Gaffield, et sa prédecesseure, Maryse Lassonde, sont membres du conseil d'administration du CAC.

**L'Académie canadienne du génie (ACG)** L'ACG est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus accomplis et chevronnés du Canada offrent des conseils stratégiques sur les enjeux de première importance pour le Canada. Cet organisme indépendant, autonome et à but non lucratif a été fondé en 1987. Les Fellows de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs, en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les Fellows, qui sont approximativement au nombre de 600, s'engagent à faire en sorte que l'expertise canadienne en génie soit appliquée pour le plus grand bien de tous les Canadiens. Le président actuel de l'ACG, Douglas Ruth, et son prédécesseur, Pierre Lortie, sont membres du conseil d'administration du CAC.

**L'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS)** L'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) reconnaît les Canadiens qui ont à leur actif de grandes réalisations dans le domaine des sciences de la santé. Fondée en 2004, l'ACSS compte aujourd'hui plus de 600 membres et élit de nouveaux membres chaque année. L'ACSS réunit les meilleurs scientifiques et chercheurs de toutes les disciplines liées à la santé et au domaine biomédical des universités et des établissements de soins de santé et de recherche du pays, afin de contribuer à résoudre les problèmes de santé qui préoccupent les Canadiens. Les membres de l'ACSS évaluent les questions de santé les plus complexes qui se posent au Canada et recommandent des solutions stratégiques et pratiques pour y répondre. La présidente actuelle et le président désigné de l'ACSS, respectivement Linda Rabenec et Paul Allison, sont membres du conseil d'administration du CAC.

## PRINCIPES DIRECTEURS

Dans l'exercice de son mandat, l'intention stratégique générale du CAC est de faciliter l'accès aux meilleures connaissances scientifiques disponibles afin d'éclairer les débats publics et la prise de décisions au Canada. Il parvient à ces fins en produisant, en collaboration avec des experts, des évaluations indépendantes sur des questions d'un grand intérêt public.

Le CAC continuera d'appliquer des principes directeurs fondés sur les éléments suivants :

- **Personnes** : Le CAC est un organisme fondé sur le savoir, qui dépend des contributions intellectuelles et professionnelles de particuliers. À ce titre, la stratégie et les mesures adoptées par le CAC doivent appuyer et reconnaître pleinement et de manière tangible les contributions de son personnel, des membres de ses comités d'experts, de ses examinateurs, des membres bénévoles de son conseil d'administration et de son CCS et, enfin, de ses académies membres et de leurs représentants.
- **Qualité des évaluations** : La qualité des évaluations du CAC est directement liée à la qualité des personnes qui y prennent part. Les retombées possibles des évaluations de l'organisme dépendent à la fois de la qualité de ses rapports et de sa capacité à saisir les opportunités d'exercer une influence. L'objectif du CAC à cet égard est donc de faire en sorte que l'organisation et ses travaux respectent les normes de qualité les plus élevées et aient les plus grandes retombées possibles.
- **Excellence du processus** : La proposition de valeur du CAC se fonde sur sa capacité à offrir des évaluations indépendantes qui font autorité. La transparence, la cohérence et la rigueur de son processus sont essentielles à la préservation d'une réputation d'indépendance et d'impartialité. Les activités du CAC doivent donc tenir compte de l'importance de l'excellence, non seulement au regard du contenu des évaluations, mais aussi de leur processus de réalisation.
- **Mesure du rendement** : Le CAC est un organisme relativement jeune, qui évolue en réponse aux demandes et aux besoins changeants de ceux qui sollicitent son expertise. Afin de poursuivre sa progression, de continuer d'adhérer aux pratiques les plus exemplaires et de conserver dans ses travaux futurs un haut degré d'excellence, il s'est doté d'une stratégie de mesure du rendement pour orienter et évaluer les activités qu'il mène et pour garantir qu'il dispose des données nécessaires à la réalisation de ses évaluations.

## RÉSULTATS OBTENUS : COMPTE RENDU DU TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LE CAC EN 2017-2018

Pour le CAC, l'année financière 2017-2018 a été une année d'intense activité. Six évaluations entreprises pour le gouvernement du Canada en vertu de l'entente de contribution avec ISDE étaient en cours au CAC. Celui-ci a de plus amorcé, à la demande de Santé Canada et de Justice Canada, une évaluation de grande envergure sur l'aide médicale à mourir (AMM), laquelle a progressé de manière substantielle. Le CAC s'est vu confier pour cette évaluation le mandat d'examiner trois types de demandes d'aide médicale à mourir particulièrement complexes qui, selon la loi adoptée par le Parlement en 2016, méritaient un examen et une étude plus approfondis : les demandes faites par des mineurs matures, les demandes anticipées et les demandes se rapportant à des situations où la maladie mentale est le seul problème de santé sous-jacent.

Le CAC a aussi engagé plusieurs personnes en 2017-2018 pour avoir les effectifs nécessaires pour répondre à la hausse du volume d'activité lié aux évaluations en cours.

Le Plan d'entreprise de 2017 comprenait six objectifs stratégiques fondamentaux, que le CAC a continué de poursuivre dans ses travaux :

1. **Améliorer sa capacité de répondre aux besoins** : Développer et offrir, en temps opportun, une gamme de services qui réponde aux besoins des commanditaires;
2. **Réaliser son plein potentiel** : Favoriser la réception de questions d'évaluation de première importance et des plus pertinentes au regard du bien-être de la population canadienne;
3. **Maintenir son niveau d'excellence** : Maintenir et resserrer, au besoin, les normes d'excellence scientifique et de prestation de services de qualité;
4. **Assurer sa viabilité** : Établir un flux de financement à long terme qui soit durable et fiable;
5. **Favoriser la collaboration** : Renforcer les partenariats entre le CAC et ses académies membres en vue d'atteindre les objectifs fixés;
6. **Gagner en notoriété** : Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux afin d'accroître l'influence de l'organisme.

Dans la Déclaration de responsabilité qui suit, le CAC fait état des activités planifiées et des résultats obtenus par rapport à ces six objectifs.



## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : COMPARAISON ENTRE LES ACTIVITÉS PLANIFIÉES ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Les tableaux suivants présentent l'état d'avancement actuel des activités planifiées en vue de l'atteinte de chacun des six objectifs poursuivis par le CAC et fournissent un aperçu des résultats obtenus jusqu'à maintenant.

### Objectif n° 1 : Améliorer sa capacité de répondre aux besoins

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
<p>Entreprendre une évaluation pour faire en sorte que le CAC connaisse pleinement la nature des besoins des organismes gouvernementaux en matière d'évaluations.</p>	RÉALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président-directeur général a lancé une évaluation informelle fondée sur des activités de réseautage et des rencontres avec des responsables de ministères et d'organismes gouvernementaux, des sous-ministres ainsi que des sous-ministres adjoints afin de connaître pleinement la nature de leurs besoins. Les attentes suivantes des organismes gouvernementaux ont été relevées au cours de ce processus : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pouvoir répondre, s'il y a lieu, aux demandes d'évaluations plus brèves</li> <li>○ S'adapter aux demandes pressantes</li> </ul> </li> </ul>
<p>Définir de manière suffisamment détaillée un éventail de types d'évaluations ainsi que les critères et les facteurs les plus pertinents pour chaque type d'évaluation afin que les commanditaires puissent plus facilement choisir les services du CAC qui correspondent à leurs besoins particuliers.</p>	RÉALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience acquise en affinant deux catégories d'activités d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les évaluations traditionnelles en comités d'experts (5 réunions)</li> <li>○ Les évaluations de type « atelier » (2 réunions)</li> </ul> </li> <li>• Proposition d'un portefeuille en trois parties, conforme à la demande présentée pour le budget de 2018 pour décrire les priorités : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les évaluations comparatives périodiques qui font le point sur l'état des connaissances répondent aux priorités à plus long terme</li> <li>○ Les évaluations qui répondent à des priorités annuelles</li> <li>○ Les évaluations qui répondent à des priorités inattendues ou urgentes</li> </ul> </li> </ul>

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Définir des critères pour évaluer la réponse du CAC aux besoins des commanditaires ainsi que l'utilité des services du CAC pour ces commanditaires.	EN COURS	Conformément au texte de la demande de financement relative au budget de 2018, le CAC entend deux choses par l'expression « réponse aux besoins » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre de manière exhaustive aux mandats d'évaluation confiés par les commanditaires;</li> <li>• Réaliser les évaluations en temps utile et en suivant une méthodologie de recherche rigoureuse</li> </ul>
Mener à terme deux évaluations commanditées en vertu de l'entente de contribution conclue avec ISDE.	RÉALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Favoriser la mobilité des aînés canadiens</i> (publication en décembre 2017)</li> </ul> et <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'état de la science et de la technologie et de la recherche-développement industrielle au Canada</i> (publication prévue au 4<sup>e</sup> trimestre)</li> </ul>
Mener à terme deux évaluations en cours pour des organismes non visés par l'entente de financement.	RÉALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Politique scientifique : Considérations pour les gouvernements infranationaux</i> (demande du gouvernement de l'Alberta; publication en avril 2017)</li> <li>• <i>La valeur du transport maritime commercial pour le Canada</i> (demande de Clear Seas; publication en mai 2017)</li> </ul>
Progresser de manière substantielle dans la réalisation de deux évaluations commanditées en vertu de l'entente de contribution conclue avec ISDE.	EN COURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Gestion intégrée des ressources naturelles</i>; progrès substantiels au cours de l'année financière 2017-2018</li> <li>• <i>Le maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones</i>; progrès substantiels en 2017-2018</li> </ul>
Entreprendre deux autres évaluations en vertu de l'entente de contribution conclue avec ISDE.	RÉALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Expériences d'apprentissage offertes par les écoles de gestion au Canada</i>; début et progrès réalisés en 2017-2018</li> <li>• <i>Résistance aux antimicrobiens</i>; début et progrès en 2017-2018</li> </ul>

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Progresser de manière substantielle dans la réalisation de trois évaluations commanditées en vertu de l'entente de contribution conclue avec Santé Canada.	RÉALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Comité d'experts sur l'aide médicale à mourir</i>, trois rapports de groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Demandes de mineurs matures; début et progrès en 2017-2018</li> <li>○ Demandes anticipées; début et progrès en 2017-2018</li> <li>○ Demandes se rapportant à des situations où la maladie mentale est le seul problème de santé sous-jacent; début et progrès en 2017-2018</li> </ul> </li> </ul>

#### Principaux résultats :

- Conception et soutien d'un programme approprié de diffusion et d'activités pertinentes à la suite de la publication d'une évaluation.
- Ressources organisées de manière efficiente et efficace pour gérer en temps utile toutes les demandes gouvernementales.
- L'évaluation des besoins à plus long terme a fourni des renseignements sur les types de produits d'évaluation attendus.
- Des indicateurs élaborés pour mesurer les retombées des évaluations ont fourni des données qui serviront à éclairer l'amélioration continue des services offerts. Le suivi des retombées des évaluations publiées s'est poursuivi.

#### Objectif n° 2 : Réaliser son plein potentiel

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Élargir et approfondir les interactions avec les hauts fonctionnaires fédéraux œuvrant au sein de ministères qui connaissent peu le CAC afin de les sensibiliser à l'égard des services qu'il offre et de l'utilité de fonder les politiques et les décisions sur des faits scientifiques.	EN COURS	Les activités de réseautage du président, particulièrement dans le contexte de la demande budgétaire, ont permis d'amorcer des interactions avec le BCP, le CPM, un SM champion et la Conseillère scientifique en chef.

<p>Entreprandre de nouvelles évaluations importantes pour le Canada en vertu d'ententes existantes et nouvelles liant le CAC et le gouvernement fédéral.</p>	<p><b>RÉALISÉE</b></p>	<p>Deux évaluations ont été entreprises en vertu de l'entente de contribution conclue avec ISDE.</p> <p>Une évaluation d'envergure sur l'AMM (organisée en trois évaluations) a été entreprise en vertu de l'entente de contribution conclue avec Santé Canada.</p>
--	------------------------	---

**Principaux résultats :**

- Les activités de réseautage du président, particulièrement dans le contexte de la demande budgétaire, ont permis d'amorcer des interactions avec le BCP, le CPM, le SM champion, la Conseillère scientifique en chef et d'autres.
- Les évaluations confiées au CAC ont certainement toutes une grande importance pour le Canada et la population canadienne. Quatre évaluations sont cependant dignes de mention parce qu'elles ont été entreprises pour considérer l'application d'une loi, éclairer une demande particulière de financement ou répondre à un engagement pris par le gouvernement à l'égard d'un objectif politique plus large. Elles ont pour sujet :
  - l'aide médicale à mourir
  - la médecine régénérative
  - le maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones
  - l'état actuel de la S-T et de la R-Di
- Augmentation démontrable du nombre de demandes de renseignements provenant de ministères fédéraux intéressés par les évaluations du CAC.

**Objectif n° 3 : Maintenir et rehausser son niveau d'excellence**

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
<p>Continuer de consigner les méthodologies d'évaluation et de prendre en note les leçons apprises.</p>	<p><b>EN COURS</b></p>	<p>Les processus et mécanismes qui sous-tendent les services de grande qualité du CAC continuent d'être améliorés et appliqués aux futurs travaux grâce à une mise à jour régulière de la Méthodologie du cycle de vie des évaluations du CAC, que tout le personnel est habilité à appliquer; système d'examen par des pairs du CAC.</p>

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Offrir au personnel le soutien et les occasions dont il a besoin pour développer et parfaire ses compétences.	<b>EN COURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel sont régulièrement communiquées au personnel et sont régulièrement considérées dans le cadre du processus de gestion du rendement.</li> <li>• Les activités de reconnaissance du personnel font partie intégrante de l'environnement de travail.</li> <li>• Les supérieurs immédiats ont tenu des dossiers sur les réalisations et le rendement du personnel tout au long de l'année.</li> </ul>
Communiquer régulièrement avec les anciens membres des comités d'experts pour les informer des retombées des évaluations qui les concernent.	<b>EN COURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La base de données sur les bénévoles du CAC comprend plus de 1 000 fiches de membres.</li> <li>• Le bureau du président et le personnel des communications/publications du CAC communiquent régulièrement avec les anciens membres des comités d'experts par la poste, par l'envoi de cartes de souhaits, par courriel, par l'entremise des réseaux sociaux et par le biais de son bulletin électronique.</li> </ul>
Continuer d'assurer le suivi de la qualité et des retombées des évaluations du CAC par le biais d'indicateurs de rendement et de méthodes de mesure connexes.	<b>EN COURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre de mesure des retombées est utilisé pour surveiller les retombées des évaluations; ce cadre a été utilisé avec succès pour relever des exemples précis relatifs aux 43 évaluations réalisées jusqu'à maintenant.</li> </ul>

#### Principaux résultats :

- Les processus et les mécanismes qui sous-tendent les services de grande qualité du CAC ont été améliorés et maintenus.
- La qualité des futures évaluations du CAC sera améliorée grâce aux leçons tirées des expériences passées.
- Des employés de grande qualité, capables d'exploiter leur plein potentiel, ont été recrutés et retenus grâce à la mise en œuvre de mesures concrètes d'amélioration de leurs compétences et de leur implication.

## Objectif n° 4 : Établir un flux de financement durable

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Le conseil d'administration du CAC examinera, en vue de son approbation, un plan stratégique destiné à fournir des arguments convaincants à l'appui de sa demande de financement présentée au budget de 2018 du gouvernement du Canada.	RÉALISÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le conseil d'administration du CAC a approuvé la présentation d'une demande relative au budget de 2018 du gouvernement sollicitant une <b>prolongation de cinq ans au-delà de l'année financière 2019-2020 du financement du CAC</b> ainsi qu'une augmentation du financement de l'organisme jusqu'à hauteur de 43 millions de dollars pour les sept prochaines années.</li> </ul>
Rencontrer les principaux organismes consultatifs scientifiques du gouvernement fédéral pour les sensibiliser au travail du CAC et trouver de nouvelles façons pour le CAC d'apporter une valeur ajoutée.	EN COURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des rencontres ont eu lieu entre des membres de la haute direction du CAC et la Conseillère scientifique en chef, des SM, des SMA et des membres du personnel politique pour leur expliquer de manière plus approfondie la proposition de valeur du CAC et sa demande de financement liée au budget fédéral de 2018.</li> </ul>

### Principaux résultats :

- La demande budgétaire du CAC visant à prolonger de cinq ans son entente de financement et à augmenter son financement global jusqu'à hauteur de 43 millions de dollars sur sept ans a été présentée en octobre 2017 avec l'objectif de renforcer la stabilité financière à moyen terme du CAC.
- Les gens au sein de l'appareil gouvernemental sont de plus en plus conscients de l'existence du CAC et de l'utilité de ses travaux.

## Objectif n° 5 : Renforcer la collaboration avec les académies membres

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Renforcer la relation entre les académies membres et le CAC en réalisant une activité de planification stratégique globale visant à favoriser l'atteinte de nos objectifs communs.	<b>EN COURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les efforts destinés à renforcer la relation entre les académies membres et le CAC ont été entrepris avec succès pour améliorer la transparence en matière de gouvernance, la collaboration et les liens de partenariat.</li> <li>La demande financière liée au budget fédéral de 2018 a été présentée avec le plein appui des académies membres. D'autres objectifs communs seront déterminés suivant l'élaboration d'un nouveau Plan stratégique du CAC en 2018-2019.</li> <li>Le président-directeur général du CAC discute régulièrement avec les présidents des académies membres et a été invité à assister aux AGA des trois académies; les présidents des AM ainsi que le président-directeur général et le président du conseil d'administration du CAC se rencontrent périodiquement.</li> </ul>
Mener davantage d'efforts de collaboration pour renforcer les atouts de chacun, notamment des activités de communication et des assemblées générales annuelles.	<b>PARTIELLEMENT RÉALISÉE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature par les trois académies membres d'un accord de collaboration avec le CAC.</li> <li>Engagement à planifier une AGA commune.</li> <li>Des interventions visant à mettre à jour le site Web et d'autres outils de communication du CAC en consultation avec les académies membres ont été établies comme priorités et sont maintenant en cours.</li> <li>La création d'un poste de direction générale de l'ACSS a amélioré la capacité des trois académies à interagir de manière efficace avec le CAC.</li> </ul>
Élaborer des politiques et des pratiques qui aideront à engager activement les académies membres à proposer des sujets pour d'éventuelles évaluations et des noms pour des postes de membres de comités d'experts.	<b>EN COURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration substantielle dans l'établissement de procédures efficaces pour engager les académies membres et le personnel du CAC à proposer des noms pour des postes éventuels de membres et de présidents de comités d'experts.</li> <li>Adoption, pour l'évaluation sur l'aide médicale à mourir (AMM), de la pratique d'une « réunion de planification », à laquelle les trois académies membres ont collaboré de manière proactive.</li> <li>Mise à jour de la politique de gouvernance du conseil d'administration du CAC afin que le conseil comprenne maintenant un président et un président désigné/précédent président de chaque académie.</li> </ul>

### Principaux résultats :

- Amélioration de la relation entre le CAC et les académies membres.
- La qualité des évaluations du CAC est renforcée par la contribution des académies membres.

### Objectif n° 6 : Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux

Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
Communiquer et discuter avec un éventail plus large d'intervenants au sujet des travaux du CAC.	EN COURS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les constatations et les évaluations du CAC ont été présentées ou abordées dans plusieurs contextes en 2017 :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Deux évaluations du CAC ont été présentées lors de la CPSC 2017 (Culture scientifique et Politiques scientifiques infranationales)</li><li>○ Un membre du comité consultatif scientifique du CAC et le président-directeur général du CAC ont été invités à témoigner devant le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (au sujet de l'énergie et des changements climatiques). Deux autres demandes concernant les eaux souterraines et le transport sont en cours.</li></ul></li><li>• Le président-directeur général communique avec l'auditoire plus large du CAC par l'entremise de billets publiés dans les bulletins électroniques du CAC et de gazouillis diffusés sur Twitter.</li><li>• Plusieurs réunions ont été tenues en 2017 pour discuter et faire la promotion des travaux du CAC (par exemple, avec le directeur général de la CPSC, la directrice générale de l'ACFAS, le CCSM et plusieurs représentants du gouvernement fédéral).</li></ul>



Principales activités prévues	État d'avancement	Principaux résultats atteints
<p>Accroître la visibilité du CAC en lançant de nouvelles évaluations et en participant de façon stratégique à des forums pertinents sur des domaines spécialisés ou les politiques scientifiques.</p>	<p><b>EN COURS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La publication de rapports d'évaluations et les annonces de nouveaux projets d'évaluations continuent de faire connaître le CAC. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le rapport sur la médecine régénérative a été rendu public lors d'une conférence nationale par Janet Rossant, présidente du comité d'experts.</li> <li>○ Le Rapport sur les données préliminaires a été publié en ligne pour accroître la visibilité de l'évaluation en cours sur la S-T et la R-Di et appuyer <i>l'Examen du soutien fédéral aux sciences</i>.</li> <li>○ Le rapport <i>Favoriser la mobilité des aînés canadiens</i> sera présenté à deux conférences en 2018.</li> </ul> </li> </ul>
<p>Communiquer par tous les moyens possibles et sur tous les médias l'utilité du CAC, son indépendance, son excellence et son intégrité. Continuer d'accroître sa présence en ligne.</p>	<p><b>EN COURS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CAC emploie des indicateurs standard pour mesurer la fréquentation de son site Web et les échanges du public sur les réseaux sociaux à son égard (p. ex., taux d'ouverture, taux d'engagement, nombre d'abonnés, taux de rebond, nombre de consultations de pages et nombre de téléchargements). Par exemple, le CAC a attiré approximativement 30 nouveaux abonnés par mois sur Twitter. Le CAC a aussi obtenu un taux d'ouverture supérieur à la moyenne pour ses annonces et bulletins, soit 35 % en moyenne (la moyenne pour l'industrie est de 21 %).</li> <li>• En tenant compte des commentaires des usagers, des tendances de l'industrie et des statistiques telles que les taux de rebond, le CAC a entrepris de remanier son site Web pour en assurer l'accessibilité continue (sur les appareils mobiles) et en améliorer le fonctionnement. Ces travaux seront terminés au début de 2018.</li> <li>• S'inspirant encre une fois des tendances de l'industrie, le CAC a produit de vidéoclips en 2017 pour promouvoir les travaux de ses comités d'experts.</li> </ul>

**Principaux résultats :**

- La capacité du CAC de communiquer régulièrement avec les anciens membres de ses comités d'experts et les processus qu'il utilise à cette fin ont été améliorés.
- La présence accrue du CAC sur les différentes plateformes de réseaux sociaux a fait connaître l'organisme et a augmenté son auditoire potentiel pour ses évaluations futures.

- Les expériences tentées relativement à la publication des nouveaux rapports d'évaluations ont reçu un accueil favorable.
- Mobilisation plus grande du public à l'égard des travaux du CAC sur les réseaux sociaux selon les indicateurs généralement reconnus.

## DÉTERMINATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES AUXQUELS S'EXPOSE LE CAC

Le conseil d'administration du CAC a adopté un cadre de détermination et d'atténuation des risques conforme aux normes établies dans le domaine. Ce cadre, qui classe les risques selon quatre larges catégories stratégiques (l'adaptabilité, la dépendance, la capacité et la crédibilité), permet de surveiller l'exposition à 10 risques distincts au fil du temps. Les jugements relatifs aux situations de risque, aux stratégies d'atténuation et à leur applicabilité (en 2018-2019) ont été portés par l'équipe de direction du CAC et confirmés par le conseil d'administration.

Habituellement, la détermination des risques est basée sur des évaluations éclairées, mais subjectives de la probabilité/vraisemblance qu'un dommage survienne, de l'ampleur des conséquences encourues (niveau de dommage éventuel) et de la facilité avec laquelle les conséquences encourues peuvent être atténuées. En général, un risque est considéré comme **minime** s'il est peu probable qu'un dommage se produise et que, si un dommage se produisait, les conséquences seraient de faible ampleur et faciles à gérer. Un risque est considéré comme **modéré** s'il est probable qu'un dommage se produise et que, si un dommage se produisait, les conséquences seraient modérées et nécessiteraient une intervention de plus grande ampleur; et un risque est considéré comme **élevé** s'il est très probable qu'un dommage se produise et que, si un dommage se produisait, les conséquences pour l'organisation seraient importantes et nécessiteraient une intervention d'une ampleur considérable.

Catégorie de risque	Situation de risque et mesures d'atténuation	Applicabilité en 2018-2019
<p><b>Adaptabilité</b></p> <p>L'adaptabilité correspond aux risques associés à l'incapacité du CAC de s'adapter efficacement aux changements qui surviendraient dans l'environnement interne et externe.</p>	<p><b>1. Changements au sein du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique (CCS)</b></p> <p>Il y a un risque <b>modéré</b> que le CAC ne réussisse pas à trouver une personne pour succéder à la présidente actuelle du CA, pourvoir le prochain poste « public » vacant, et une autre pour pourvoir le poste réservé à un candidat proposé par le ministre (les deux se libérant lors de l'AGA 2018).</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité des nominations et de la gouvernance a en place un processus approuvé par le CA pour remplacer la présidente actuelle du CA et pourvoir le poste de membre « public ». Le gouvernement est responsable de cette nomination.</li> <li>Il y a un risque minime de perte de mémoire au CCS concernant les pratiques exemplaires en vigueur et les propositions et les commentaires passés si les postes vacants ne sont pas rapidement pourvus, si le remplacement des nouveaux membres n'est pas échelonné et si le remplacement du président actuel, qui occupe son poste depuis longtemps, n'est pas rapidement entrepris.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

Catégorie de risque	Situation de risque et mesures d'atténuation	Applicabilité en 2018-2019
	<p><b>2. Financement durable</b></p> <p>D'après les volumes de travail actuel et prévu, les fonds liés à l'entente de contribution actuelle conclue avec le gouvernement du Canada par le biais d'ISDE seront épuisés d'ici mars 2020; le CAC a demandé un financement supplémentaire dans le cadre du budget de 2018. Sans un tel financement, il devra commencer à réduire ses activités à partir d'avril 2018). Il y a un risque <b>modéré</b> que le CAC ne voit pas son financement renouvelé au niveau demandé dans sa demande liée au budget fédéral de 2018 et qu'il ne puisse répondre entièrement aux demandes d'évaluations.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CAC a demandé une prolongation de 5 ans de l'entente de contribution actuelle avec ISDE et jusqu'à 43 millions de dollars sur 7 ans en nouveaux fonds pour qu'il puisse maintenir et renforcer sa capacité d'aider le gouvernement du Canada à tenir son engagement à fonder ses décisions politiques sur des données probantes.</li> <li>• La direction a élaboré un plan qui permettra de répondre à divers scénarios de financement.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
<p><b>Dépendance</b></p> <p>La dépendance correspond aux risques associés à la dépendance du CAC à l'égard d'autres parties en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels.</p>	<p><b>3. Comités d'experts – présidents et membres des comités</b></p> <p>Il y a un risque <b>minime</b> que les comités d'experts soient inefficaces et qu'ils ne produisent pas des rapports d'évaluation de grande qualité.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de renforcer les relations avec les académies membres pour obtenir leurs suggestions pour doter les postes de présidents et de membres des comités d'experts.</li> <li>• Continuer de veiller à ce que le conseil d'administration et le CCS demeurent des mécanismes de consultation fiables qui permettent d'éclairer le processus de sélection des comités.</li> <li>• Le renouvellement annuel des membres du CCS générera le roulement d'experts souhaité.</li> <li>• Maintenir un processus structuré pour aider les comités et leurs présidents à gérer leur processus d'évaluation.</li> <li>• Maintenir, dans le cadre du système général d'assurance de la qualité, un processus rigoureux et solide d'examen des rapports qui conduit à des évaluations impartiales, de grande qualité et fidèles au travail des comités.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

Catégorie de risque	Situation de risque et mesures d'atténuation	Applicabilité en 2018-2019
	<p><b>4. Relations avec la communauté des membres des comités d'experts</b></p> <p>Il y a un risque <b>minime</b> que le CAC ne soit pas en mesure de gérer ou de maintenir ses relations avec la communauté des experts.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d'améliorer les pratiques actuelles de prise de communication avec les anciens membres des comités d'experts.</li> <li>• Envisager d'autres façons d'accorder une reconnaissance aux anciens membres des comités d'experts.</li> <li>• Continuer d'améliorer les relations avec les académies membres, dont les membres participent, à titre de présidents et d'experts, aux comités chargés des évaluations du CAC et composent en grande partie son conseil d'administration et son CCS.</li> <li>• Continuer de consulter le CCS, dont les membres interagissent régulièrement avec une plus grande communauté d'experts.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
	<p><b>5. Relation avec le gouvernement du Canada</b></p> <p>Il y a un risque <b>minime</b> que la capacité du CAC de répondre aux demandes du gouvernement soit inhibée par l'inefficacité de ses stratégies de communication ou par d'autres obstacles qui nuiraient à ses relations de travail avec le gouvernement.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chercher ensemble à raccourcir et à alléger le processus menant à la réception de questions dans le cadre de l'entente de financement avec ISDE.</li> <li>• Le président du CAC continuera de communiquer et d'interagir avec les hauts fonctionnaires, les SMA et les DG fédéraux ciblés par ISDE au nom du ministre pour les sensibiliser aux activités du CAC.</li> <li>• Maintenir les mécanismes de gouvernance qui sont en place afin d'assurer la pleine conformité avec l'entente de financement.</li> <li>• Continuer de présenter des rapports annuels et des plans d'entreprise.</li> <li>• Maintenir les voies de communication ouvertes avec ISDE et la ministre des Sciences concernant tous les aspects des activités du CAC.</li> <li>• Continuer d'entretenir des liens opérationnels avec les représentants d'ISDE et du ministère des Sciences, que ce soit avec les cadres supérieurs ou avec le personnel opérationnel,</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

Catégorie de risque	Situation de risque et mesures d'atténuation	Applicabilité en 2018-2019
	<p>concernant les questions de budget et de gestion, le processus d'appels de propositions et la présentation de questions en vue d'évaluations.</p> <p><b>6. Relations avec les académies membres</b></p> <p>Il y a un risque <b>minime à modéré</b> que le CAC et les académies membres ne réussissent pas à collaborer à l'atteinte d'objectifs communs, ce qui nuirait à la capacité du CAC de remplir efficacement son mandat.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir et chercher à mettre en œuvre des mesures communes découlant de l'entente de collaboration entre les quatre organismes, y compris en ce qui concerne la mobilisation du savoir et les communications.</li> <li>• Examiner constamment et améliorer, le cas échéant, les politiques et les pratiques de collaboration avec les académies concernant le choix des membres et des présidents des comités d'experts.</li> <li>• Continuer de chercher des occasions de favoriser une interaction régulière entre les présidents des académies membres et avec le président-directeur général et le président du conseil d'administration du CAC.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
<p><b>Capacité</b></p> <p>La capacité correspond aux risques associés à une capacité interne qui présenterait des lacunes.</p>	<p><b>7. Continuité dans les évaluations</b></p> <p>Il y a un risque <b>modéré</b> que le roulement du personnel du CAC affecté aux postes importants ait des incidences tangibles sur les activités d'évaluation (p. ex., des retards, la perte de savoir organisationnel).</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La direction a commandé la réalisation par un tiers d'une enquête sur l'engagement du personnel pour déterminer si elle comprend bien la culture organisationnelle du CAC.</li> <li>• La direction du CAC mettra en œuvre une initiative de gestion du talent destinée à remobiliser tout le personnel par le biais d'un programme de développement des compétences personnelles et relationnelles, tant à l'échelle individuelle qu'à celle de l'équipe.</li> <li>• Veiller à ce que le mentorat et le perfectionnement des compétences s'inscrivent dans la culture des RH du CAC afin que les divers domaines de responsabilité soient bien compris.</li> <li>• Continuer d'intégrer les leçons tirées de chaque évaluation dans le cadre d'un cercle vertueux d'amélioration continue de la qualité.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

Catégorie de risque	Situation de risque et mesures d'atténuation	Applicabilité en 2018-2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de mettre à jour la Méthodologie du cycle de vie des évaluations du CAC – le protocole établi pour encadrer concrètement tout le processus d'élaboration des évaluations.</li> </ul> <p><b>8. Exigences en matière d'aptitudes, de compétences et de connaissances</b></p> <p>Il y a un risque <b>modéré</b> que le CAC ne soit pas en mesure d'attirer ou de maintenir en poste des employés possédant les aptitudes et les compétences voulues pour mener les activités d'évaluation ou gérer les affaires de l'organisation et disposant de connaissances suffisamment larges et approfondies pour soutenir les programmes d'évaluation. Plus la situation budgétaire du CAC est précaire, plus ce risque augmente.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de promouvoir un ensemble de valeurs organisationnelles et les attributs attendus des employés pour guider les actions, allant du recrutement jusqu'aux évaluations du rendement.</li> <li>• Continuer de promouvoir un milieu de travail qui est respectueux et fondé sur le travail d'équipe, l'excellence et l'intégrité éthique.</li> <li>• Continuer d'offrir une rémunération, des avantages sociaux et des occasions de perfectionnement concurrentiels.</li> <li>• Maintenir un personnel chargé des évaluations et un personnel temporaire diversifiés.</li> <li>• Si le budget le permet, relancer le programme de stages afin de favoriser le développement des talents et de renforcer la capacité du CAC à réaliser des évaluations.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>
<p><b>Crédibilité</b></p> <p>Le risque au regard de la crédibilité correspond au risque pour le CAC de voir sa réputation et sa pertinence diminuer.</p>	<p><b>9. Capacité de communication stratégique</b></p> <p>Il y a un risque <b>modéré</b> que le CAC ne soit pas en mesure d'accroître sa notoriété et le niveau de sensibilisation à son égard, ou de communiquer efficacement les résultats de ses évaluations, ce qui diminuerait son influence et sa pertinence.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir au CA et au CCS des mises à jour régulières sur les initiatives de communication stratégique.</li> <li>• Fournir des occasions à tous les comités d'experts de comprendre le rôle du bureau des communications/publications du CAC en matière de diffusion et de sensibilisation.</li> <li>• Améliorer les méthodes et les approches utilisées pour cibler les auditoires concernés par les politiques scientifiques par le biais du site Web, du bulletin électronique, des réseaux sociaux, de la</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>

Catégorie de risque	Situation de risque et mesures d'atténuation	Applicabilité en 2018-2019
	<p>participation à des conférences et d'activités connexes de communication sur les évaluations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les activités de sensibilisation des décideurs ciblés.</li> <li>• Pleinement intégrer les activités de diffusion à la planification des projets d'évaluation.</li> <li>• Adopter une stratégie de mobilisation du savoir qui préconise une approche exhaustive de diffusion en vue d'accroître les retombées des évaluations.</li> </ul>	
	<p><b>10. Perceptions de l'objectivité et de l'indépendance intellectuelle</b></p> <p>Il y a un risque <b>modéré</b> que le CAC paraisse manquer d'objectivité et d'indépendance vis-à-vis des entités politiques et administratives qui le soutiennent.</p> <p><i>Mesures d'atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer de mettre de l'avant le processus et les procédures du CAC qui garantissent l'objectivité et l'impartialité des approches utilisées pour évaluer les preuves : comités d'experts (non rémunérés), examen par des pairs; présentation des constatations basée sur le jugement éclairé d'experts.</li> <li>• Continuer de mettre à la disposition du grand public les rapports du CAC, sous forme imprimée et électronique, sans frais et dans les deux langues officielles.</li> <li>• Continuer de recourir au CSS comme source objective de conseils pour le conseil d'administration.</li> <li>• Continuer de maintenir l'intégrité éthique du processus de nomination des membres et des présidents des comités d'experts à l'aide de déclarations relatives aux conflits d'intérêts et de déclarations complémentaires.</li> <li>• Veiller à ce que le processus d'examen des rapports, auquel participent des pairs examinateurs et des surveillants d'examen, préserve l'intégrité et la nature factuelle des rapports d'évaluations.</li> <li>• Tenir à jour un résumé cumulatif des évaluations publiées et le communiquer régulièrement à des auditoires du gouvernement et du grand public, le présentant comme un corpus de travaux pouvant être utilisés pour étayer les décisions politiques.</li> </ul>	<p><b>DEMEURE –</b></p> <p>Les mesures d'atténuation sont toujours appropriées.</p>



## Profil de risque

Compte tenu des éléments cités ci-dessus, le profil de risque du CAC pour l'année 2018-2019 est globalement considéré comme **minime à modéré**, mais les mesures d'atténuation actuelles sont jugées appropriées.

## PLANIFICATION DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2018-2019

Le CAC entend continuer de fournir d'excellentes évaluations fondées sur des données probantes à l'ensemble du gouvernement et de trouver des façons de mieux répondre aux demandes d'évaluations qui lui sont faites. Le personnel du CAC collaborera avec le conseil d'administration, le CCS et les académies membres en vue d'améliorer la qualité des travaux du CAC et de renforcer la notoriété du CAC en tant que source d'informations sur l'état des connaissances scientifiques.

L'organisme s'engage à poursuivre les objectifs suivants en 2018-2019 :

- Répondre aux divers scénarios de capacité d'évaluation qui pourraient découler des décisions prises dans le cadre du budget de 2018 du gouvernement fédéral;
- Maintenir un haut niveau d'excellence scientifique et des services de grande qualité dans un contexte de charge de travail importante et de nouvelles demandes probables;
- Rendre publiques sept évaluations pour la ministre des Sciences, y compris les trois examens/évaluations pour Santé Canada/Justice Canada;
- Renforcer les liens avec les académies membres;
- Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux;
- Relever toutes les occasions possibles de consigner et de décrire les retombées et l'utilité des évaluations du CAC;
- Élaborer et approuver un plan stratégique qui fournira des arguments convaincants à l'appui d'une future demande de financement transformationnel;
- Entretenir un milieu de travail sain, où s'équilibrent l'intensité de la charge de travail et la capacité d'y répondre de chaque employé.

## OBJECTIFS CLÉS, ACTIVITÉS IMPORTANTES ET PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS EN 2018-2019

Le CAC continuera de travailler à la réalisation de ses principaux objectifs actuels :

- Fournir des services d'évaluation qui répondent aux différents besoins d'un éventail de commanditaires.
- Dans l'attente du budget de 2018 du gouvernement fédéral, attirer des questions de la plus haute importance et de la plus grande pertinence pour le Canada.
- Maintenir et améliorer le niveau d'excellence scientifique et la qualité des services offerts.
- Établir un flux de financement à long terme, durable et fiable en élaborant et en approuvant un plan stratégique qui fournira des arguments convaincants à l'appui d'une demande de financement transformationnel.
- Renforcer la relation entre les académies membres et le CAC pour favoriser l'atteinte d'objectifs stratégiques communs.

- Augmenter la notoriété et les retombées des travaux du CAC afin d'accroître son influence.

Le CAC prévoit affiner davantage ces objectifs au cours de l'année, lorsqu'il connaîtra le niveau de financement que le gouvernement fédéral lui aura accordé dans son budget de 2018 et qu'il aura mis à jour son plan stratégique.

Le CAC reconnaît l'importance de continuer d'élaborer des indicateurs du rendement et des retombées afin d'améliorer sa capacité à rendre compte des résultats atteints.

Établir des indicateurs pertinents pour chacun des objectifs qu'il s'est fixé constituera un atout fondamental pour le CAC, alors qu'il continuera de développer sa capacité de gestion du rendement.

Ci-après sont présentées les principales activités planifiées pour l'année financière 2018-2019, de même que les résultats anticipés au regard des six principaux objectifs décrits dans l'entente de contribution actuelle du CAC.

### **Objectif n° 1 : Améliorer sa capacité de répondre aux besoins**

*Développer et offrir, en temps opportun, une gamme de services qui réponde aux besoins des commanditaires*

#### **Principales activités prévues :**

- Achever **trois (3)** évaluations en cours financées dans le cadre de l'entente de contribution avec ISDE (Maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones, Gestion intégrée des ressources naturelles, Expériences d'apprentissage offertes par les écoles de gestion au Canada).
- Achever les **trois (3)** évaluations en cours sur l'aide médicale à mourir commanditées par Santé Canada (en dehors de l'entente de financement avec ISDE).
- Progresser substantiellement dans la réalisation d'**une (1)** évaluation financée dans le cadre de l'entente de contribution avec ISDE (Résistance aux antimicrobiens).
- Entreprendre **deux (2)** autres évaluations en vertu de l'entente de contribution avec ISDE (Marché du travail pour les titulaires de doctorats; Véhicules autonomes).

#### **Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :**

- Les ressources seront gérées de manière efficace pour toutes les évaluations.
- Les indicateurs de mesure mis à jour et les processus élaborés pour mesurer les retombées des évaluations fourniront des données qui éclaireront l'amélioration continue des services fournis.

### **Objectif n° 2 : Réaliser son plein potentiel**

*Continuer d'attirer des questions de première importance et des plus pertinentes pour le Canada et les Canadiens qui profiteraient de l'expertise du CAC dans la réalisation d'évaluations.*

### Principales activités prévues :

- Élargir et approfondir les interactions avec les hauts fonctionnaires fédéraux œuvrant au sein de ministères qui connaissent peu le CAC afin de les sensibiliser à l'égard de ses travaux et de l'utilité de fonder les politiques et les décisions sur des faits scientifiques.
- Entreprendre **deux (2)** évaluations d'importance pour le Canada dans le cadre des ententes de financement actuelles conclues avec le gouvernement fédéral (**Marché du travail pour les titulaires de doctorats; Véhicules autonomes**).
- Entreprendre de nouvelles évaluations d'importance pour le Canada en vertu d'une ou de plusieurs nouvelles ententes de financement à conclure avec le gouvernement fédéral.
- Le président-directeur général continuera de prendre contact et de discuter avec des intervenants pertinents, des sous-ministres champions et des fonctionnaires fédéraux, y compris (au besoin) avec la Conseillère scientifique en chef, pour faire en sorte que le CAC soit perçu comme un organisme réactif, dont les évaluations font autorité.

### Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Le CAC continuera de consolider sa réputation et de rehausser sa valeur.
- La demande ainsi que la diversité, la portée et la qualité des questions posées dans le cadre de nouvelles ententes de financement continueront de croître.
- Le CAC fournira des conseils scientifiques de qualité au gouvernement fédéral et à d'autres commanditaires.

### Objectif n° 3 : Maintenir son niveau d'excellence

*Améliorer continuellement toutes les évaluations entreprises afin que le CAC respecte ou surpasse les normes d'excellence établies.*

### Principales activités prévues :

- Lancer des initiatives visant à mieux comprendre comment les travaux du CAC exercent une influence et comment évaluer les données probantes recueillies.
- Continuer de consigner par écrit les méthodologies d'évaluation et les leçons apprises, et les appliquer à tous les travaux du CAC.
- Faire état des stratégies d'amélioration de la qualité du CAC à la communauté plus large.
- Donner au personnel des occasions de développer et de parfaire ses compétences et le soutenir dans ces efforts.
- Mener des examens annuels du rendement du personnel, conformément au système de gestion du rendement, et favoriser le développement professionnel des équipes et membres du personnel et leur fournir des occasions d'acquérir de l'expérience de travail.
- Continuer de surveiller les indicateurs de rendement et les mesures complémentaires de la qualité et des retombées des évaluations du CAC.

### Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :

- Les processus et les mécanismes qui sous-tendent les services de grande qualité du CAC seront améliorés et viables.

- Les commentaires des commanditaires démontreront l'utilité du CAC au regard de l'élaboration des politiques gouvernementales.
- Des employés de qualité capables d'exploiter leur plein potentiel seront retenus, et recrutés au besoin.
- Le CAC continuera d'attirer les « meilleurs esprits » pour participer en tant que présidents ou membres à ses comités d'experts.

#### **Objectif n° 4 : Assurer sa viabilité**

*Établir un flux de financement à long terme, durable et fiable en élaborant et en approuvant un plan stratégique qui fournira des arguments convaincants à l'appui d'une demande de financement transformationnel.*

##### **Principales activités prévues :**

- Le conseil d'administration du CAC élaborera un plan stratégique
- Le CAC continuera de présenter sa proposition de valeur à l'ensemble du gouvernement fédéral et à d'autres intervenants au besoin.

##### **Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :**

- La compréhension du CAC des besoins à venir du gouvernement fédéral, en sa qualité de commanditaire, sera accrue.
- La notoriété du CAC et de ses travaux sera accrue auprès des décideurs, des gouvernements et des dirigeants du milieu universitaire.

#### **Objectif n° 5 : Favoriser la collaboration**

*Continuer de renforcer la collaboration avec les académies membres pour favoriser l'atteinte d'objectifs stratégiques communs.*

##### **Principales activités prévues :**

- Le conseil d'administration du CAC collaborera avec les académies membres à l'établissement de la prochaine planification stratégique.
- Déterminer une approche commune relative aux collaborations/partenariats entre le CAC et les académies membres, notamment en ce qui concerne les évaluations, les activités de mobilisation du savoir, les stratégies communes de communication, les réunions régionales et assemblées générales annuelles, et autres entreprises communes.
- Continue de solliciter l'avis des académies membres concernant la composition des comités d'experts.

##### **Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :**

- La valeur du CAC et de ses académies membres sera perçue grâce à une participation plus active aux évaluations.
- La qualité des évaluations du CAC bénéficiera de la contribution des académies membres.

## **Objectif n° 6 : Gagner en notoriété**

*Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux afin d'accroître l'influence de l'organisme.*

### **Principales activités prévues :**

- Élaborer une stratégie de mobilisation du savoir pour augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à l'égard de ses travaux afin d'accroître l'influence de l'organisme.
- Communiquer par tous les moyens et via tous les médias possibles l'utilité du CAC, son indépendance, son excellence et son intégrité.
- Continuer d'améliorer la présence, l'image de marque, les informations et les stratégies de communication en ligne du CAC

### **Principaux résultats prévus (court et moyen termes) :**

- La capacité et les processus assurant une communication régulière avec les experts bénévoles du CAC (actuels et passés) seront améliorés.
- La publication de nouveaux rapports d'évaluation renforcera la sensibilisation à l'égard du CAC.
- Les informations générées par la surveillance des retombées aideront le CAC à communiquer l'utilité de ses évaluations.
- Une plus grande présence du CAC dans les médias sociaux accroîtra la notoriété de l'organisme et élargira l'auditoire potentiel de ses futures évaluations.

### **Prochaines évaluations à être publiées en 2018 et au-delà**

<b>Nom préliminaire de l'évaluation</b>	<b>Date de publication</b>
La gestion intégrée des ressources naturelles	Septembre 2018
Le maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones	Septembre 2018
Les écoles de gestion et l'innovation au Canada	Septembre 2018
Aide médicale à mourir* : mineurs matures	Décembre 2018
Aide médicale à mourir* : demandes anticipées	Décembre 2018
Aide médicale à mourir* : demandes se rapportant à des situations où la maladie mentale est le seul problème de santé sous-jacent	Décembre 2018
Les véhicules autonomes (atelier 1)	Mars 2019
Les véhicules autonomes (atelier 2)	AF2019-2020
Les véhicules autonomes (atelier 3)	AF2019-2020
Les incidences socioéconomiques de la résistance aux antimicrobiens	AF2019-2020
La transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail	AF2019-2020

\* Évaluation commanditée par le gouvernement fédéral en dehors de l'entente de financement avec ISDE.

## LE PROCHAIN PLAN STRATÉGIQUE DU CAC

Le Plan stratégique de 2011 du CAC, intitulé *L'impact du savoir*, jetait les bases qui permettaient au CAC de constituer une ressource pertinente de données probantes destinées à éclairer les politiques publiques au Canada. Ce plan stratégique mettait également en relief les valeurs du CAC et les six objectifs fondamentaux qu'il souhaitait atteindre :

- Améliorer sa capacité de répondre aux besoins
- Réaliser son plein potentiel
- Maintenir son niveau d'excellence
- Assurer sa viabilité
- Favoriser la collaboration
- Gagner en notoriété

Ces objectifs demeurent importants, mais des faits nouveaux et importants dans les environnements externe et interne appellent maintenant le CAC à renouveler et à mettre à jour son plan stratégique. Ces faits nouveaux comprennent l'engagement exprimé par le gouvernement de fonder ses décisions sur des données probantes ainsi que l'établissement par la ministre des Sciences d'un poste de Conseiller scientifique en chef. À l'interne, le CAC et ses académies membres ont trouvé de nouvelles façons d'améliorer leur collaboration.

Le conseil d'administration du CAC entreprendra l'élaboration de son prochain plan stratégique en 2018. Ce plan fournira une base solide pour l'évaluation des priorités stratégiques de l'organisme, pour sa planification opérationnelle et pour l'établissement de ses budgets — y compris pour la présentation d'une future demande en vue d'un financement fédéral transformationnel. La planification continuera d'être éclairée par tous les outils de mesure du rendement, d'évaluation et d'établissement du niveau de risque à la disposition du CAC.

## COMMENTAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2017-2018

Les états financiers vérifiés et approuvés par le conseil d'administration et les académies membres de l'année financière 2016-2017 ont été présentés dans le Rapport annuel de 2017 du CAC. Ce commentaire sur la situation financière du CAC est fourni conformément aux exigences du Plan d'entreprise liées à l'entente de contribution conclue entre le CAC et ISDE.

Comme l'exige son mandat, le comité de vérification, des finances et des risques (CVFR) du conseil d'administration s'est réuni périodiquement tout au long de l'année pour examiner la situation financière du CAC.

Les avoirs financiers disponibles du CAC au 31 décembre 2017 étaient de 0,816 M\$, somme qui n'incluait pas les 0,533 M\$ d'un fonds réservé pour la réalisation de travaux d'évaluation en dehors de l'entente de financement avec ISDE, ni la somme de 1,220 M\$ associée à un fonds réservé pour le paiement d'éventuelles indemnités de départ. Les avoirs financiers totaux du CAC étaient de 2,57 M\$ à la fin de l'année civile 2017.

### Évolution de la situation financière

Avoirs financiers : 31 décembre 2017

○ Compte des opérations courantes	0,226 M\$
○ Compte prime d'épargne entreprise	<u>0,589 M\$</u>
○ Sous-total	0,816 M\$
○ Dépenses liées à l'entente avec ISDE depuis le début de l'AF	2,734 M\$
○ Dépenses ISDE prévues au cours du 4 <sup>e</sup> trimestre	<u>0,816 M\$</u>
○ Sous-total	3,550 M\$

### Situation réelle comparativement au plan

La projection financière énoncée dans le Plan d'entreprise précédent (31 janvier 2017) anticipait des dépenses totalisant 3,55 M\$.

### Revenus provenant d'autres sources

À la fin de l'année financière 2017-2018, le CAC prévoit s'être assuré des revenus de contrats liés à d'autres sources de l'ordre de 1,6 M\$ à 1,7 M\$.

## COMMENTAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2018-2019

Pour l'année financière 2018-2019, on prévoit que les dépenses du CAC s'élèveront à **3,55 M\$**. L'entente de contribution prévoyait que le CAC entreprendrait approximativement quatre (4) évaluations indépendantes, faisant autorité et fondées sur des données probantes par année. On prévoit cependant qu'au cours de cette période, le CAC aura six (6) évaluations en cours de réalisation. Tel qu'indiqué ci-dessous, quatre évaluations seront publiées au cours de l'année financière 2018-2019 et deux auront substantiellement progressé. Le conseil d'administration, suivant la recommandation du comité de la vérification, des finances et des risques (CVFR), approuvera le budget de fonctionnement du CAC pour l'année financière 2018-2019 le 13 mars 2018.

**Au cours de l'année financière 2018-2019, le CAC travaillera aux évaluations suivantes dans le cadre de l'entente avec ISDE :**

1. La gestion intégrée des ressources naturelles (évaluation en comité d'experts); publication prévue en juin 2018
2. Le maintien de l'ordre dans les collectivités autochtones (évaluation en comité d'experts); publication prévue en septembre 2018
3. Expériences d'apprentissage offertes par les écoles de gestion au Canada (évaluation en atelier); publication prévue en septembre 2018
4. Les incidences socioéconomiques de la résistance aux antimicrobiens (évaluation en comité d'experts); progrès substantiel au cours de l'année financière 2018-2019
5. Les véhicules autonomes\* (évaluation en atelier); entreprise au milieu de l'année et publication prévue en mars 2019
6. La transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail; entreprise et en progrès au cours de l'année financière 2018-2019

(\*Premier de trois ateliers)

### Revenus provenant d'autres sources

Actuellement, le CAC prévoit s'être assuré des revenus de contrats supplémentaires liés à d'autres sources de l'ordre de 1,3 M\$ à 1,4 M\$ (entente de contribution avec Santé Canada) au cours de l'année financière 2018-2019.



## MOT DE LA FIN

Le CAC a été créé en 2005 pour donner au gouvernement du Canada accès à une organisation permanente, apte à fournir des évaluations scientifiques indépendantes, faisant autorité et fondées sur des données probantes sur une gamme étendue de questions complexes d'intérêt public. Depuis, le CAC a réuni des comités d'experts pour évaluer un ensemble diversifié de questions du domaine des politiques publiques, produisant **44** évaluations pour le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et des commanditaires non gouvernementaux. Il a accompli ce travail grâce aux efforts d'un personnel professionnel, d'un conseil d'administration d'expérience et d'un comité consultatif scientifique respecté à l'échelle internationale, à l'engagement et à la contribution de ses académies membres et à l'apport de plus de 1 000 personnes dévouées, qui ont donné bénévolement de leur temps pour participer au processus des comités d'experts et garantir la qualité des rapports d'évaluation. L'utilité des évaluations du CAC pour le gouvernement et pour le public canadien découle de la combinaison unique des attributs *d'autorité, de crédibilité et d'efficience économique* inhérents à la méthodologie du CAC.

Les réalisations cumulées par le CAC ces dix dernières années confirment qu'il fournit au gouvernement du Canada des évaluations de grande qualité, crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes, qui exercent une influence réelle en éclairant les politiques publiques relevant de nombreux domaines de responsabilité gouvernementale. Reconnaisant la demande croissante pour ses évaluations, en nombre et sur le plan de la diversité, **le CAC a demandé une prolongation de 5 ans de son entente actuelle de contribution avec ISDE et jusqu'à 43 millions de dollars sur 7 ans en nouveaux fonds** pour qu'il puisse maintenir et renforcer sa capacité d'aider le gouvernement du Canada à tenir son engagement à fonder ses décisions politiques sur des données probantes.

Le conseil d'administration, le comité consultatif scientifique et le personnel du CAC entendent continuer de travailler avec ISDE à améliorer la capacité du CAC d'éclairer les politiques publiques canadiennes.

## ANNEXE A : EXIGENCES RELATIVES AU PLAN D'ENTREPRISE

### Exigences de l'entente de financement relatives au plan d'entreprise

**6.1 Plan d'entreprise.** Le bénéficiaire doit fournir un plan d'entreprise à la satisfaction du ministre au plus tard deux (2) mois avant le commencement de chaque année financière. Les plans d'entreprise annuels doivent être produits dans les deux langues officielles et doivent être approuvés par le conseil des gouverneurs.

**6.1 Contenu du plan d'entreprise.** Le plan d'entreprise doit comprendre les éléments suivants :

- (a) un énoncé présentant les objectifs du bénéficiaire pour la prochaine année;
- (b) une description des activités proposées pour la prochaine année ainsi qu'un échéancier proposé pour la réalisation de ces activités;
- (c) les résultats prévus de ces activités;
- (d) des références au plan d'entreprise précédent du bénéficiaire, en particulier pour souligner les réussites de ce plan et les défis qu'il reste à relever;
- (e) les dépenses prévues pour la réalisation des activités de la prochaine année, classées par source de financement;
- (f) les revenus que le bénéficiaire prévoit tirer d'autres sources au cours de la prochaine année;
- (g) le flux de trésorerie annuel requis pour couvrir les dépenses proposées, y compris, entre autres, le montant du déboursement requis au cours de la prochaine année;
- (h) les évaluations et stratégies d'atténuation des risques et les stratégies de surveillance continue du rendement utilisées;
- (i) les sommes redevables au gouvernement fédéral en vertu de dispositions législatives de cette entente ou de toute autre entente.

## ANNEXE B : CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Membres du conseil d'administration du Conseil des académies canadiennes au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Nom	Fonctions	Lieu
<b>Margaret Bloodworth, C.M., présidente</b>	Ancienne sous-ministre fédérale et conseillère à la sécurité nationale	Ottawa, Ontario
<b>Paul Allison, MACSS</b>	Doyen, Faculté de médecine dentaire, Université McGill; président désigné, Académie canadienne des sciences de la santé	Montréal, Québec
<b>Tom Brzustowski, O.C., MSRC, FACG</b>	Membre du CA de l'Institute for Quantum Computing, Université de Waterloo; membre du CA de la Waterloo Global Science Initiative	Waterloo, Ontario
<b>David A. Dodge, O.C., MSRC</b>	Conseiller supérieur, Bennett Jones LLP	Ottawa, Ontario
<b>Chad Gaffield, O.C., MSRC</b>	Professeur d'histoire et titulaire de la chaire de recherche universitaire en recherche numérique, Université d'Ottawa; président, Société royale du Canada	Ottawa, Ontario
<b>Jawahar (Jay) Kalra, M.D., MACSS</b>	Professeur, Département de pathologie et de médecine de laboratoire, et membre du conseil des gouverneurs, Université de la Saskatchewan	Saskatoon, Saskatchewan
<b>Bartha Maria Knoppers, O.C., O.Q., MSRC, MACSS</b>	Professeure titulaire et directrice, Centre de génomique et politiques, Département de génétique humaine, Faculté de médecine, Université McGill	Montréal, Québec
<b>Maryse Lassonde, O.C., O.Q, MSRC, MACSS</b>	Directrice scientifique, Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies; ancienne présidente, Société royale du Canada	Montréal, Québec
<b>Pierre Lortie, C.M., FACG</b>	Conseiller principal, affaires, Dentons s.r.l.; ancien président, Académie canadienne du génie	Montréal, Québec
<b>Lydia Miljan</b>	Professeure agrégée de sciences politiques et directrice du programme des arts et des sciences, Université de Windsor	Windsor, Ontario
<b>Linda Rabeneck, MACSS</b>	Vice-présidente, Prévention et lutte contre le cancer, Action cancer Ontario; présidente, Académie canadienne des sciences de la santé	Toronto, Ontario
<b>Douglas Ruth, FACG</b>	Professeur et doyen émérite, doyen associé (études de design), titulaire de la chaire du CRSNG en génie de la conception et directeur du Centre de pratique professionnelle du génie et de formation en génie, Université du Manitoba; président, Académie canadienne du génie	Winnipeg, Manitoba

<b>Nipun Vats (observateur)</b>	Sous-ministre adjoint, Innovation, Sciences et Développement économique Canada	Gouvernement du Canada
---------------------------------	--	------------------------

*Personnes ayant quitté le conseil d'administration en 2017*

**Carol P. Herbert, MACSS**

Professeure émérite, médecine familiale, Université Western; présidente de l'Académie canadienne des sciences de la santé, Vancouver, Colombie-Britannique

**Jeremy McNeil, MSRC**

Professeur titulaire de la chaire Helen Battle en écologie chimique, Département de biologie, Université Western, London, Ontario

**Axel Meisen, C.M., FACG**

Ancien président, Prévision, Alberta Innovates – Technology Futures, Victoria, Colombie-Britannique

**Lawrence Hanson**

Sous-ministre adjoint, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, gouvernement du Canada – Observateur

## ANNEXE C : COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

Nom	Fonctions	Lieu
<b>Eliot A. Philipson, O.C., MACSS, président (2018-2020)</b>	Professeur émérite de médecine titulaire de la chaire Sir John and Lady Eaton, Université de Toronto; ancien président-directeur général, Fondation canadienne pour l'innovation	Ottawa, Ontario
<b>David Castle</b>	Vice-recteur à la recherche, Université de Victoria	Victoria, Colombie-Britannique
<b>Sophie D'Amours, O.C., FACG</b>	Rectrice, Université Laval	Québec, Québec
<b>Jean Gray, C.M., MACSS</b>	Professeure émérite en enseignement médical, en médecine et en pharmacologie, Université Dalhousie	Halifax, Nouvelle-Écosse
<b>John Hepburn, MSRC</b>	Vice-président à la recherche, ICRA	Toronto, Ontario
<b>Eddy Isaacs, FACG</b>	Président, Eddy Isaacs Inc.; président désigné, Académie canadienne du génie	Edmonton, Alberta
<b>Greg Kealey, O.C., MSRC</b>	Professeur émérite, Département d'histoire, Université du Nouveau-Brunswick	Fredericton, Nouveau-Brunswick
<b>Malcolm King, MACSS</b>	Professeur, Département de santé communautaire et d'épidémiologie, Université de la Saskatchewan; directeur scientifique, Centre de recherche axée sur le patient de la Saskatchewan (SCPOR)	Saskatoon, Saskatchewan
<b>Steward MacLeod, MACSS</b>	Professeur de pédiatrie émérite, Université de la Colombie-Britannique; professeur auxiliaire, Département de santé communautaire et d'épidémiologie, Université Dalhousie	Halifax, Nouvelle-Écosse
<b>Barbara Neis, O.C., MSRC</b>	Professeure-chercheuse universitaire, Département de sociologie; associée de recherche principale, Centre SafetyNet de recherche sur la santé et la sécurité au travail, Université Memorial	St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador
<b>Nicole A. Poirier, FACG</b>	Présidente, KoanTeknico Solutions Inc.	Beaconsfield, Québec

## *Personnes ayant quitté le CCS en 2017*

### **Susan A. McDaniel, MSRC, présidente**

Directrice de l'Institut Prentice; titulaire de la Chaire de recherche du Canada de premier niveau sur la population mondiale et le cours de la vie; titulaire de la chaire de recherche Prentice en démographie et économie mondiales; professeure de sociologie, Université de Lethbridge, Lethbridge, Alberta  
(mandat expiré)

### **Lorne Babiuk, O.C., MSRC, MACSS**

Vice-président à la recherche,  
Université de l'Alberta, Edmonton, Alberta  
(mandat expiré)

### **Chad Gaffield, MSRC**

Professeur d'histoire et titulaire de chaire de recherche universitaire en version numérique,  
Université d'Ottawa  
Président, Société royale du Canada  
Ottawa, Ontario  
(devenu membre du conseil d'administration du CAC)

### **Daniel Krewski**

Professeur d'épidémiologie et de médecine communautaire, directeur scientifique du Centre R. Samuel McLaughlin d'évaluation du risque sur la santé des populations,  
Université d'Ottawa,  
Ottawa, Ontario  
(mandat expiré)

## ANNEXE D : PERSONNEL DU CAC

### *Membres du personnel du Conseil des académies canadiennes au 1<sup>er</sup> janvier 2018*

Nom	Fonction
<b>Eric M. Meslin, MACSS</b>	Président-directeur général
<b>Tijs Creutzberg</b>	Directeur des évaluations
<b>Erin Bassett</b>	Associée de recherche
<b>Jennifer Bassett</b>	Associée de recherche
<b>Amanda Bennett</b>	Associée de recherche
<b>Janet Bax</b>	Directrice de projet
<b>Laura Bennett (en congé)</b>	Associée de recherche
<b>Dane Berry</b>	Associé de recherche
<b>Anna Buczek</b>	Spécialiste, liaison et communications
<b>Rebecca Chapman (en congé)</b>	Associée de recherche
<b>Hilary Davies</b>	Associée de recherche
<b>Madison Downe</b>	Coordonnatrice de projet
<b>Marc Dufresne</b>	Spécialiste principal, publications bilingues
<b>Andrea Hopkins</b>	Coordonnatrice de projet
<b>Teresa Iacobelli</b>	Associée de recherche

Nom	Fonction
<b>Tom Bursey</b>	Vice-président, services d'entreprise et directeur financier
<b>Samantha Rae Ayoub</b>	Directrice des communications et des publications
<b>Matthew Ivanowich</b>	Chercheur
<b>Joanne Linnay</b>	Coordonnatrice de projet
<b>Suzanne Loney (en congé)</b>	Associée de recherche
<b>Kelly Loverock</b>	Spécialiste, site Web et communications
<b>Camilla Mällberg</b>	Coordonnatrice de projet
<b>Jérôme Marty</b>	Directeur de projet
<b>Anita Melnyk</b>	Associée de recherche
<b>Emmanuel Mongin</b>	Directeur de projet
<b>Nancy Neil</b>	Adjointe administrative du président
<b>Joe Rowsell</b>	Chargé de projet
<b>Lennart Trouborst</b>	Chercheur
<b>Jill Watkins</b>	Directrice de projet
<b>Weronika Zych</b>	Coordonnatrice de projet

### *Membres du personnel ayant quitté le CAC en 2017*

Janet Hendry, associée de recherche

Jonathan Harris, associé de recherche

Christina Stachulak, conseillère principale du président

## ANNEXE E : DOCUMENTS FINANCIERS

### Documents financiers

1. État de compte (Banque TD)
2. Énoncé de la politique d'investissement
3. Stratégie d'investissement